



## MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

**Objet : Convocation et ordre du jour du Conseil Municipal**

*Saint Julien, le 24 mai 2024*

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

**J'ai le plaisir, de vous convier par la présente, en application des dispositions des articles L2121-9 à 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la prochaine réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra :**

**MERCREDI 29 MAI 2024 à 18h30**  
**Salle du Conseil Municipal**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Désignation secrétaire de séance
2. **Adoption du compte rendu de la séance précédente** en application des dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT
3. **Vie Associative** : Attribution des subventions aux associations
4. **Modification des délégations portées à l'article L 2122-22 du CGCT** sur proposition de la Trésorerie s'agissant des admissions en non-valeurs inférieures de très faibles montants
5. **Règlement Local de Publicité** : adoption des orientations – *intervention en visioconférence du cabinet Gopub en charge de l'accompagnement de la procédure.*
6. **Environnement** :
  - **Adoption de la charte** du Parc Naturel Régional du Verdon – Présentation technique par la Directrice du Parc
  - **Adoption du dispositif Ecogardes** pour la saison 2024
7. **Ressources Humaines** :
  - **Création des postes d'emplois saisonniers** pour la saison 2024

- **Autorisation de participation à la consultation commune proposée par le Centre de Gestion du Var** s'agissant des futures obligations concernant la Protection Sociale Complémentaire des agents
- **Adoption des règles conventionnelles de remboursement des frais professionnels** lors des déplacements des agents municipaux

#### 8. Affaires foncières :

- **Confirmation de situation s'agissant de la délimitation du Domaine Public** avec les parcelles anciennement identifiées G 3125 et G 3128 dans le cadre de la rétrocession à Monsieur Jacky BREMOND
- **Confirmation de la prise en charge par la commune des frais de procédure** relatifs à l'échange multilatéral Vian - Bouchoucha - Castillon - Commune de Saint Julien
- **Prise en charge par la Commune de travaux d'aménagements sur une parcelle privée** nécessaires à la gestion du réseau public d'eaux pluviales quartier des Guis
- **Échanges de terrains entre la Commune et consorts Nania** quartier des Rouvières
- **Acquisition d'une parcelle de terrain quartier des Guis pour l'implantation d'un PAV** et aménagement de la circulation

9. **Coopération Intercommunale :** Syndicat *Territoire d'énergie – Symielec*, adhésion de la commune de Montferrat à une nouvelle compétence.

#### 10. *Échanges et informations divers (Points non délibératifs)*

*Merci de me communiquer vos éventuelles sollicitations de sujets d'échange et / ou questionnements en amont de la séance dans des délais permettant leur préparation.*

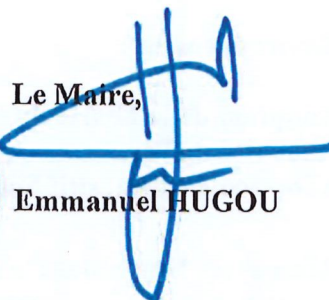
\*\*\*

Vous trouverez joints à la présente :

- *Le compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal,*
- *Le projet de délibération portant sur la garantie d'emprunt,*
- *Le lien (via l'e-mail d'envoi) permettant la consultation de l'ensemble des cartes de zonage disponibles sur le site internet de la commune dans le cadre de la consultation publique en cours, liées au projet de délibération portant sur les zones d'accélération pour les énergies renouvelables,*
- *Un formulaire vous permettant de donner pouvoir en cas d'absence, pris en application des dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales*

\*\*\*



Le Maire,  
  
 Emmanuel HUGOU